



FREDERIC LEFEBVRE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 janvier 2012
N°410

Prix des carburants : Frédéric LEFEBVRE incite les consommateurs à se rendre sur le nouveau site www.prix-carburants.gouv.fr pour comparer les prix des stations-services

Dans un contexte de hausse des prix des carburants dû à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar et à la multiplication des tensions géopolitiques dans plusieurs pays producteurs, Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, incite les consommateurs à faire jouer la concurrence et à comparer les tarifs pratiqués par les stations-services sur le site www.prix-carburants.gouv.fr afin de leur permettre de choisir les offres les plus compétitives.

Le site www.prix-carburants.gouv.fr apporte aux consommateurs une information claire et en temps réel sur les prix des carburants à la pompe, grâce aux mises à jour auxquelles sont tenus les 10 000 points de vente référencés.

Frédéric LEFEBVRE a lancé juste avant les fêtes de Noël une nouvelle version du site www.prix-carburants.gouv.fr, afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs. La fréquentation du site internet dépasse actuellement les 36 000 visites quotidiennes.

Grâce à ce site plus ergonomique, l'internaute peut, dès la page d'accueil, survoler une carte de France et constater les prix les moins élevés et les prix les plus élevés par département. Autre nouveauté : en sélectionnant un département ou une ville, et après avoir choisi son carburant (parmi SP95, SP95-E10, Gazole, Superéthanol E85 ou GPL), l'internaute obtiendra directement une liste de prix, classés selon les dates de mise à jour et par ordre croissant, lui permettant de constater rapidement les écarts entre stations. Plusieurs autres modes de tri lui sont par ailleurs proposés : par marque, par nom du point de vente ou par commune. Le site permet ainsi à l'internaute d'observer des différences de 10 à 15 centimes d'euros pour une même commune ou un même département, pour un carburant donné.

Une interface mobile spécialement dédiée aux smartphones, actuellement en phase de test, sera présentée avant le 15 février (soit avant les départs pour les vacances de février). Un système de géolocalisation permettra à l'internaute-conducteur de consulter les prix des carburants des stations les plus proches.

Par ailleurs, Frédéric LEFEBVRE a demandé à la DGCCRF d'accroître les contrôles sur l'information fournie aux consommateurs concernant les prix pratiqués dans les stations services. Les directions départementales de la protection des populations sont chargées d'assurer sur le terrain le respect des obligations d'affichage des prix et la fiabilité de l'information fournie aux consommateurs.

Pour Frédéric LEFEBVRE : « Le site www.prix-carburants.gouv.fr permet aux consommateurs, grâce à une lisibilité accrue sur les prix proposés par les distributeurs, de mieux faire jouer la concurrence entre opérateurs. Le renforcement de la transparence et de



la concurrence est le seul levier pour faire baisser les prix. C'est la stratégie résolue que le Gouvernement met en œuvre, comme on l'observe dans le secteur de la téléphonie avec l'arrivée du quatrième opérateur mobile. »

Contact presse :
Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : Sophie LE MOUËL - 01 53 18 40 61